



AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
BASKETBALL

BULLETIN OFFICIEL
LIGUE AURA DE BASKETBALL
SAISON 2021/2022



BULLETIN
N°01
01.07.2022

SOMMAIRE

Commission des Compétitions

Page 1

Revalidation Régionale des Entraîneurs

Page 2

COMMISSION COMPETITIONS

COUPE TERRITORIALE 2022-2023

Inscriptions à effectuer aux liens suivants, **avant le 24 juillet 2022**

[COUPE TERRITORIALE U17M](#)

[COUPE TERRITORIALE U18F](#)

[COUPE TERRITORIALE SENIORS](#)

CHAMPIONNATS U20 2022-2023

Les formules des Championnats Régionaux U20 2022-2023 sont à retrouver au lien suivant : [Championnats U20 et SENIORS 2022-2023](#).

Ainsi que les [modalités d'engagement](#) jusqu'au 10 juillet 2022.

CHAMPIONNATS SENIORS 2022-2023

Les formules des Championnats Régionaux SENIORS 2022-2023 sont à retrouver au lien suivant : [Championnats U20 et SENIORS 2022-2023](#).

Ainsi que [la notice d'engagement seniors sur FBI](#), jusqu'au 3 juillet 2022.



Pour les clubs qui ont déjà effectué l'engagement sur FBI, merci de vérifier que vous avez bien signé les documents d'engagement et que vous les avez déposés sur FBI. Sans ces documents signés, l'engagement ne sera pas validé !

CALENDRIER SPORTIF 2022-2023

Le calendrier sportif 2022-2023 est à retrouver au lien suivant : [CALENDRIER 2022-2023](#)

Surclassements 2022-2023



[PROCEDURE DEMATERIALISEE DE SURCLASSEMENT – SAISON 2022-2023](#)



AUCUN DOSSIER DE SURCLASSEMENT PAPIER NE SERA TRAITE.

Tout document déposé ou envoyé à la ligue par voie postale sera renvoyé à l'expéditeur.

Consultez tous les PV de surclassement sur le site de la Ligue : [VOIR LES PV EN LIGNE](#)

REVALIDATION REGIONALE DES ENTRAINEURS

Attention l'action en distanciel JEUNES n'est pas prise en compte dans cet état car elle se termine ce soir

1/ Rappel des obligations suite aux retours des clubs

a) concernant les entraîneurs en formation

Règle du statut:

- Pour un entraîneur dûment inscrit à une formation fédérale d'entraîneur **de niveau régional au minimum** lors de cette saison 2021 / 2022, son éventuelle revalidation obligatoire pour cette même saison est considérée comme acquise à la condition qu'il suive activement toute sa formation **et qu'il se présente à toutes les épreuves.**

* Cela concerne les formations dispensées par l'IFRABB: DEJEPS Basket-Ball, BPJEPS Basket-Ball, BPJEPS Bi-qualification Basket-Ball et Activités Physiques pour Tous, Formation Complémentaire, CQP P1, P2 et P3.

* **Cela ne concerne pas** les entraîneurs inscrits en formation **Brevet Fédéral**, ni les entraîneurs inscrits **au CQP dans le cadre d'un Programme Individuel de Formation** qui vont repasser les épreuves suite à un échec initial; ceux-ci doivent répondre totalement aux obligations de la revalidation régionale.

Disposition amendée:

*Considérant qu'il est admis pour un entraîneur de répondre au Statut en terme de diplôme dès lors qu'il est en formation Brevet Fédéral, il est décidé que **les entraîneurs en formation BF répondent également aux obligations de la revalidation régionale.***

En revanche, **les entraîneurs en formation CQP dans le cadre d'un PIF restent soumis aux obligations de la revalidation régionale.**

b) concernant les phases de championnat Jeunes

Règle du statut:

- Par rapport au championnat régional JEUNES qui se dispute cette saison en 2 phases après une phase préliminaire territoriale:

* sont considérés comme entraîneur d'équipes régionales, donc **soumis à la revalidation régionale**, tous ceux qui participent à la **phase régionale 1** de novembre à février, y compris les entraîneurs dont **les équipes vont descendre en championnat départemental** à l'issue de cette phase.

* les entraîneurs des équipes de jeunes ayant disputé les deux premières phases de championnat dans leur comité départemental et accédant au championnat régional seulement **pour la 3e phase NE SONT PAS soumis aux obligations** de la revalidation régionale des entraîneurs.

2/ Etat des lieux des clubs suite à la première communication et aux retours reçus

Attention l'action en distanciel JEUNES n'est pas prise en compte dans cet état car elle se termine ce soir

Vous pouvez consulter dans [CE TABLEAU](#) toutes les **équipes** en règle avec les exigences de la revalidation régionale.

Pour des raisons liées à la RGPD, les noms et prénoms des entraîneurs sont masqués.

Les équipes régionales n'apparaissant pas dans le tableau conservent donc le statut "non conforme". Une communication par mail aux clubs concernés va être réalisée en début de semaine.

3/ Actions mises en places pour permettre la mise en conformité des clubs

Conscients que le système de revalidation régionale des entraîneurs d'équipes régionales est rénové depuis cette saison seulement et que cela suit une période difficile pour l'ensemble des clubs, afin de pouvoir encore éviter des pénalités financières à nos clubs, nous mettons en place deux actions de formation en distanciel permettant d'obtenir 1 crédit.

- a) Equipes Seniors - U20: une action en distanciel a été ouverte le 07/06, elle a été fermée le 26/06
- b) Equipes U13 à U17/18: une action en distanciel sera disponible à compter du début de semaine prochaine et ouverte jusqu'au 01/07 22h00

Inscriptions et informations sur ifrabb.fr

Votre contact concernant la revalidation régionale: Franck Bestoso
franck.bestoso@aurabasketball.com